



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
See herein for bid submission  
instructions/

Voir la présente pour les  
instructions sur la presentation  
d'une soumission

NA

Manitoba

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services  
Canada/Réception des soumissions Travaux publics et  
Services gouvernementaux Canada  
Government of Canada Building  
101 - 22nd Street East  
Suite 110  
Saskatoon  
Saskatche  
S7K 0E1

<b>Title - Sujet</b> Portable Sanitation Units	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0142-21X007/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0142-21X007	<b>Date</b> 2020-08-12
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$STN-205-5325	
<b>File No. - N° de dossier</b> STN-0-43042 (205)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> at - à 02:00 PM on - le 2020-08-20	<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Central Daylight Saving Time CDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Baessler, Nancy	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> stn205
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (306) 241-2826 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (306) 975-5397
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

This amendment is being raised to make the following change to Request for Proposal W0142-21X007/A:

Annex "A", Statement of Work

Item 1. Grey Water Tanks – Specifications

**DELETE** 1.1 Must be capable of being lifted by a forklift.

AND

Annex "A", Statement of Work

Item 1. Grey Water Tanks – Specifications

**DELETE** 1.2 Must have a minimum capacity five hundred (500) gallons

**INSERT** 1.1 Must have a minimum capacity three hundred (300) gallons

AND

Annex "A", Statement of Work

Item 9. Portable Toilet Unit – Specifications

**DELETE** 9.8 Must have bio degradable toilet paper and hand paper dispensers (paper must be bio degradable)

**INSERT** 9.8 Must have bio degradable toilet paper dispensers (paper must be bio degradable)

AND

Annex "G", Technical Criteria

Compliance Matrix – Minimum Mandatory Performance Specifications

**DELETE** 2. The Bidder must provide written evidence that they are able to meet the Portable Toilet Unit - Specifications.

h) **Must** have bio degradable toilet paper and hand paper dispensers (paper must be bio degradable)

**INSERT** 2. The Bidder must provide written evidence that they are able to meet the Portable Toilet Unit - Specifications.

---

h) **Must** have bio degradable toilet paper dispensers (paper must be bio degradable)

AND

Annex "G", Technical Criteria

Compliance Matrix – Minimum Mandatory Performance Specifications

**DELETE** 4. The Bidder must provide written evidence that they are able to meet the **Grey Water Tank** – Specifications.

- a) **Must** be capable of being lifted by a forklift
- b) **Must** have a minimum capacity five hundred (500) gallons

Supporting information in the form of spec sheet will be acceptable. Each requirement **must** be met.

**INSERT** 4. The Bidder must provide written evidence that they are able to meet the **Grey Water Tank** – Specifications.

- a) **Must** have a minimum capacity three hundred (300) gallons

Supporting information in the form of spec sheet will be acceptable. Each requirement **must** be met.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN THE SAME.

### Question and Answer

Q1. Section 7.1.2.1, Item 3. The Contractor must provide the Technical Authority, within five (5) calendar days of its receipt, the proposed total estimated cost for performing the task and breakdown of that cost, established in accordance with the Basis of Payment specified in the Contract. What is the purpose of this measure? The Technical Authority will have all of the information required to price out the proposed task.

A1. This is a standard clause in a TA Contract and cannot be changed at this time.

Q2. Section 7.4.1, Period of the Contract. The period of the Contract date is from date of award to 31 March 2021. Is there an estimated start date?

A2. We anticipate a start date of late August.

Q3. Regarding Statement of Work 3.1, G4 don't work weekends, no TAs come out after Friday - why do we need a point of contact, other than the operating personnel who has a cell for contact by range control etc. 3.1 however is specifically for new TAs - these don't happen at weekends!

A3. The Contractor **must** be able to deliver units within twenty four hours of receiving the Task Authorization request. A Point of Contact must be identified for evenings and weekends by the Contractor. We need to be able to contact the Contractor at all times. Eg if the assets needed to be

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0142-21X007/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0142-21X007

Amd. No. - N° de la modif.  
003  
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur  
STN205  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

moved at short notice or clarification on where assets have been placed (if placed at the wrong map ref) then we would need to contact them. (G4 personnel does have a person on standby).

Q4. Regarding Statement of Work 3.4, Are wild fires nature? They have completely destroyed toilets before.

A4. The Contractor must securely tie down the units in order to avoid damage or upset from wind. DND is not liable for any damage caused to the units by nature. Damage caused by natural forces should be covered by Contractor insurance.

Q5. Regarding Statement of Work 3.5, What is the justification for this? All it does is spoil the toilet, and it has never been checked or used! Units are only ever identified by location!

A5. The Contractor must number all assets on the front of each unit and these numbers shall be clearly visible and distinguishable from a minimum distance of fifty feet. This will allow DND/BATUS to track assets more accurately/correctly to identify per maintenance/ servicing and location and or/ requests to move

Q6. Regarding Statement of Work 3.11, This is not something that can be mandated. If possible of course it will be replaced, but in this situation the best example is hand wash stations - you destroy one of those, no replacement will be available for about 4 months minimum.

A6. The Contractor must replace the damaged units within 24 hours of notification. It is expected that the Contractor shall have sufficient assets to service the requirement and in the example scenario given, to endeavour to provide a replacement as soon as is practically possible.

Q7. Regarding Statement of Work 5.3, Might as well remove this, it's never been done, ever.

A7. Weekly report with consolidated report of location of units. The weekly report shall detail the date, type and timing of each service of undertaken at each asset. This is requested as part of the record keeping required by BATUS for audit and billing purposes.

Q8. Hand wash stations - no capacity specification now? So anything will do as long it meets the other criteria!

Q8. After consultation with G4 Supply Contracts and PSPC, specifications have been amended as to allow variants of handwashing stations in order to increase potential for competition.

La présente modification vise à apporter les changements énoncés ci-dessous à la demande de propositions W0142-21X007/A.

Annexe A, Énoncé des travaux

Point 1. Réservoirs d'eaux grises — Spécifications

**SUPPRIMER** 1.1 Doivent pouvoir être soulevés par un chariot élévateur à fourches.

ET

Annexe A, Énoncé des travaux

Point 1. Réservoirs d'eaux grises — Spécifications

**SUPPRIMER** 1.2 Doivent avoir une capacité minimale de 1 893 l (500 gal).

**INSÉRER** 1.1 Doivent avoir une capacité minimale de 1 136 l (300 gal).

ET

Annexe A, Énoncé des travaux

Point 9. Toilette portative — Spécifications

**SUPPRIMER** 9.8 Doivent être accompagnées de papier de toilette biodégradable et de distributeurs de papier à main (le papier doit être biodégradable)

**INSÉRER** 9.8 Doivent être accompagnées de distributeurs de papier de toilette (le papier doit être biodégradable)

ET

Annexe G, Critères techniques

Tableau de conformité — Spécifications de rendement obligatoires minimales

**SUPPRIMER** 2. Le soumissionnaire doit présenter une preuve écrite indiquant qu'il est en mesure de se conformer aux exigences précisées à la section Toilette portative — Spécifications.

h) **Doivent** être accompagnées de papier de toilette biodégradable et de distributeurs de papier à main (le papier doit être biodégradable).

---

**INSÉRER** 2. Le soumissionnaire doit présenter une preuve écrite indiquant qu'il est en mesure de se conformer aux exigences précisées à la section Toilette portative — Spécifications.

h) **Doivent** être accompagnées de distributeurs de papier de toilette (le papier doit être biodégradable).

ET

Annexe G, Critères techniques

Tableau de conformité — Spécifications de rendement obligatoires minimales

**SUPPRIMER** 4. Le soumissionnaire doit présenter une preuve écrite indiquant qu'il est en mesure de se conformer aux exigences précisées à la section **Réservoir d'eaux grises** — Spécifications.

a) **Doivent** pouvoir être soulevés par un chariot élévateur à fourches.  
b) **Doivent** avoir une capacité minimale de 1 893 l (500 gal).

Les documents d'appui sous forme de fiche de spécifications seront acceptés. Chaque critère **doit** être respecté.

**INSÉRER** 4. Le soumissionnaire doit présenter une preuve écrite indiquant qu'il est en mesure de se conformer aux exigences précisées à la section **Réservoir d'eaux grises** — Spécifications.

a) **Doivent** avoir une capacité minimale de 1 136 l (300 gal).

Les documents d'appui sous forme de fiche de spécifications seront acceptés. Chaque critère **doit** être respecté.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

### Questions et réponses

Q1. Section 7.1.2.1, point 3. Dans les 5 jours civils suivant la réception de l'AT, l'entrepreneur doit fournir au responsable technique le coût total estimatif proposé pour l'exécution des tâches et une ventilation de ce coût, établie conformément à la Base de paiement du contrat. Quel est le but de cette exigence? Le responsable technique aura tous les renseignements nécessaires pour déterminer le prix de la tâche proposée.

R1. Il s'agit d'une clause standard dans un contrat d'AT; il est impossible de la modifier à l'heure actuelle.

Q2. Section 7.4.1, Période du contrat. La durée du contrat est du Date de l'attribution du contrat au 31 mars 2021. Y a-t-il une date de début estimée?

R2. Nous nous attendons à ce que la date de début se situe à la fin août.

Q3. En ce qui concerne le point 3.1 de l'énoncé des travaux, le G4 ne travaille pas la fin de semaine; aucune autorisation de tâche n'est émise plus tard que le vendredi. Pourquoi avons-nous besoin d'une personne-ressource en plus du personnel d'exploitation qui dispose d'un téléphone cellulaire pour être

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0142-21X007/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0142-21X007

Amd. No. - N° de la modif.  
003  
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur  
STN205  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

joint par les responsables du contrôle des champs de tir, etc.? Le point 3.1 porte précisément sur les nouvelles autorisations de tâches, mais celles-ci ne sont pas émises la fin de semaine!

R3. L'entrepreneur **doit** être en mesure de livrer les unités dans les 24 heures qui suivent la réception de la demande d'autorisation de tâches. L'entrepreneur doit donner le nom d'une personne-ressource pour les soirs et les fins de semaine. Nous devons être en mesure de joindre l'entrepreneur en tout temps. P. ex. s'il faut déplacer des biens rapidement ou s'il faut obtenir des précisions sur l'endroit où des biens ont été placés (s'ils ont été placés au mauvais endroit par rapport à celui indiqué sur la carte), nous devons être en mesure de communiquer avec lui. (Le personnel du G4 a une personne en disponibilité.)

Q4. En ce qui concerne le point 3.4 de l'énoncé des travaux, les incendies de forêt sont-ils causés par la nature? Ils ont complètement détruit des toilettes par le passé.

R4. L'entrepreneur doit attacher solidement les unités de façon à éviter des dommages ou un renversement causé par le vent. Le MDN n'est pas responsable des dommages causés aux unités par la nature. Les dommages causés par des forces naturelles devraient être couverts par l'assurance de l'entrepreneur.

Q5. En ce qui concerne le point 3.5 de l'énoncé des travaux, quels sont les motifs justifiant cette exigence? Cela ne fait qu'abîmer la toilette, et cette méthode n'a jamais été vérifiée ni utilisée! Les unités sont toujours identifiées uniquement au moyen de leur emplacement!

R5. L'entrepreneur doit numéroter tous les biens sur le devant de chaque unité. Ces numéros doivent être clairement visibles à une distance minimale de cinquante pieds. Cela permettra au MDN/BATUS d'effectuer un suivi plus précis des biens et de les identifier aux fins de la maintenance ou de l'entretien, d'en déterminer l'emplacement et de soumettre des demandes afin de les déplacer.

Q6. En ce qui concerne le point 3.11 de l'énoncé des travaux, il est impossible de rendre cette exigence obligatoire. Si possible, les unités seront bien entendu remplacées, mais prenons l'exemple des stations de lavage des mains. Si une telle unité est détruite, il sera impossible d'en obtenir une nouvelle pour la remplacer avant quatre mois.

R6. L'entrepreneur doit remplacer les unités endommagées dans les 24 heures suivant l'avis. On s'attend à ce que l'entrepreneur ait les actifs nécessaires pour répondre au besoin, et dans l'exemple donné, qu'il s'efforce de fournir une unité de remplacement dès que possible.

Q7. En ce qui concerne le point 5.3 de l'énoncé des travaux, il vaudrait mieux éliminer ce produit livrable; cela n'a absolument jamais été fait.

R7. Rapport hebdomadaire avec rapport consolidé sur l'emplacement des unités. Le rapport hebdomadaire doit indiquer en détail la date, le type et l'heure de chaque entretien effectué sur chaque bien. Ce produit livrable est demandé dans le cadre de la tenue de documents exigée par BATUS aux fins de vérification et de facturation.

Q8. En ce qui concerne les stations de lavage des mains, il n'y a toujours pas de spécifications sur la capacité? Par conséquent, n'importe quoi ferait l'affaire tant que les autres critères sont respectés!

Q8. Après avoir consulté les responsables des contrats d'approvisionnement du G4 et SPAC, des spécifications ont été modifiées afin d'autoriser des variantes des stations de lavage des mains, ce qui augmentera les possibilités de concurrence.